



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Gestion et accompagnement des  
parcours professionnels et personnels  
dans les organisations

de l'Université de Lille1 -  
Sciences et technologies -  
USTL

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université Lille 1 - Sciences et technologies - USTL

Académie(s) : /

Établissement(s) co-habilitation(s) : /

Spécialité : Gestion et accompagnement des parcours professionnels et personnels dans les organisations

Secteur professionnel : SP5-Echange et gestion

Dénomination nationale : SP5-5 Gestion des ressources humaines

Demande n° S3LP150007639

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Université Lille 1 - Sciences et technologies, commune : Villeneuve d'Ascq
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

## Présentation de la spécialité

La licence professionnelle (LP) *Gestion et accompagnement des parcours professionnels et personnels dans les organisations* (GA3P) vise à former des responsables capables de comprendre et d'accompagner des profils en situation d'insertion et/ ou de réinsertion socio-professionnelle, en situation de mobilité professionnelle, de gestion de carrière et de promotion. Plusieurs métiers sont accessibles : conseiller à l'emploi, en insertion professionnelle et en formation ; informateur social ; adjoint au conseiller en centre de bilan ; adjoint au conseiller en insertion professionnelle ou conseiller en insertion professionnelle ; assistant ressources humaines ayant en charge la mobilité et formateur-accompagnateur en organisme de formation.

Ouverte en 2004, cette formation est destinée à des étudiants en formation initiale à temps plein ou en contrat de professionnalisation, et à des salariés en formation continue (en reconversion ou dans le cadre de la mobilité professionnelle). Les groupes ont des rythmes d'alternance différents. La LP GA3P s'inscrit dans la continuité du département *Gestion des entreprises et administrations* de l'IUT, en parallèle de la licence *Science de l'éducation et de la formation des adultes* (SEFA) et avant l'accès aux masters SEFA. Cette formation répond aux besoins des entreprises locales. Elle est portée par le Centre Université-Economie d'Education Permanente (CUEEP) de l'Université Lille 1 - Sciences et technologies. Il existe très peu de licence professionnelle voisine (une LP à l'Université de Lorraine).

# Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le domaine de la formation, de l'accompagnement en situation d'insertion professionnelle ou de reconversion professionnelle est particulièrement favorable dans un contexte spécifique de crise, les étudiants recrutés sont globalement des salariés en contrat de professionnalisation ou en formation continue (salariés en reconversion ou en reclassement).

Le programme de la formation est complet avec un bon équilibre connaissances théoriques/applications empiriques, les enseignements avec un volume horaire global ambigu et excessif (de 410 heures à 560 heures) sont assurés par des enseignants-chercheurs, des enseignants et des professionnels. Ces derniers assurent 45 % des enseignements, ce qui est très satisfaisant. Toutefois, les intervenants professionnels proviennent tous pratiquement de la même structure ce qui limite la diversité et la richesse des enseignements professionnels proposés. Une ouverture sur les entreprises permettra d'enrichir les pratiques en matière d'aide au reclassement et de développer des compétences supplémentaires en fonction des secteurs d'activités étudiés.

Avec 158 candidatures en 2012/2013, 110 candidats ont été retenus (soit un ratio de 70 %). 83 étudiants ont poursuivi réellement la formation. Cet effectif réparti en 52 contrats de professionnalisation, 29 salariés en formation continue et deux étudiants en formation initiale, reflète l'attractivité de cette formation. Le recrutement se fait en deux étapes : pré-sélection sur dossiers et entretien devant un jury. Environ 70 % des candidats ne sont pas originaires de la région Nord-Pas de Calais, et sont localisés dans la France entière. Le nombre d'inscrits baisse, passant de 142 étudiants en 2008/2009 à 83 étudiants en 2012/2013.

Le taux d'insertion (de 80 % à 95 %) reflète la cohérence entre le programme de formation proposé et les besoins effectifs sur le marché du travail. La poursuite d'études est très rare, ce qui renforce la finalité de cette formation. Il est cependant regrettable que les taux de répondants aux enquêtes menées par l'Observatoire des formations et de l'insertion professionnelle et par les responsables de la spécialité soient très faibles (de 10 à 54 %), ne rendant pas les résultats de l'insertion fiables.

Il existe des relations professionnelles avec des partenaires locaux : L'Union Nationale des Maisons Familiales Rurales ; L'Association Nationale pour la Formation Automobile ; Le Comité Central de Coordination de l'Apprentissage, branche Bâtiment et Travaux Publics ; Fongecif Nord-Pas de Calais. Mais aucune convention pérenne n'est indiquée.

Le pilotage de la formation est effectué par deux responsables de la licence mais aucune répartition des tâches n'est signalée, le fonctionnement reste peu formalisé. La durée de la formation n'est pas toujours claire (1 an ; 18 mois ; 2 ans...) ce qui perturbe l'analyse du dossier.

- Points forts :

- Une formation attractive.
- Un programme adapté au contexte local.
- L'adéquation emploi/formation.

- Points faibles :

- Le manque de diversité des intervenants extérieurs.
- Le faible taux de réponses aux enquêtes d'insertion.
- L'ouverture sur le monde professionnel (les entreprises, les différents acteurs économiques, etc).
- Pas de partenariats formalisés.

- Recommandations pour l'établissement :

Il est important de diversifier le profil des intervenants professionnels et développer plus de partenariats avec les opérateurs économiques concernés (partage d'expériences sur les techniques d'aide au reclassement).

Mettre en place un suivi régulier et systématique des diplômés est indispensable pour le pilotage de la formation. Les résultats d'enquête avec de bons taux de répondants sont un outil précieux pour les responsables de la formation et pour le conseil de perfectionnement.

Il conviendrait de développer des compétences fondamentales en gestion des ressources humaines : formation ; gestion des carrières et de la mobilité professionnelle.

Pour maintenir le taux d'insertion des étudiants, il est indispensable de mener une réflexion prospective sur le devenir des métiers ciblés et enrichir les possibilités d'évolution de carrières.



# Observations de l'établissement

13 mars 2014

## **Observations suite aux rapports d'évaluation de l'AERES**

### **Domaine SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**

#### **Licence professionnelle Gestion des ressources humaines**

#### **spécialité Gestion et accompagnement des parcours professionnels et personnels dans les organisations**

**N° demande : S3 LP1 50007639**

En tant que responsable de la licence professionnelle, nous tenons tout d'abord à remercier les évaluateurs qui ont effectué un travail d'analyse de notre offre de formation. Les points forts et les points faibles identifiés par les évaluateurs nous permettront sans aucun doute de mieux ajuster notre offre pour les prochaines années.

Nous avons noté, parmi les points faibles repérés, que les évaluateurs n'étaient pas parvenus à identifier de partenariats qui leur semblent formalisés. Ils notent : « Il existe des relations professionnelles avec des partenaires locaux : L'Union Nationale des Maisons Familiales Rurales ; L'association Nationale pour la formation Automobile ; Le comité Central de Coordination de l'apprentissage, branche Bâtiment et travaux publics ; Fongecif Nord-Pas-de-Calais. Mais aucune convention pérenne n'est indiquée ».

Il nous semble que cela relève d'un malentendu. En effet, à la page 37 du bilan de la formation, il est écrit :

« Plusieurs institutions et/ ou branches professionnelles ont participé à la mise en place de la licence et contribuent à son fonctionnement.

Un partenaire des services de formation continue de l'Université Lille1 Sciences et technologies, le FONGECIF Nord pas de Calais et sa structure Nationale, le COPACIF, sont à l'origine de ce projet de licence professionnelle. Pour ces organisations, il importait d'offrir de nouvelles compétences pour des nouveaux services de gestion individualisée des parcours professionnels et personnels des salariés. Les problématiques de mobilité professionnelle, de Validation des acquis de l'expérience, de définition de projets de formations, d'accompagnements des salariés dans ces démarches deviennent de plus en plus prégnantes. Ces institutions soulignaient la nécessité de faire évoluer les compétences de leurs collaborateurs vers des fonctions de gestion et d'accompagnement des parcours (courrier initial en annexe). Cette licence a pour l'instant été utilisée par des salariés du FONGECIF dans le cadre de la VAE.

- Des partenaires du département des Sciences de l'Education, utilisateurs des dispositifs existants ont adhéré au projet, et y inscrivent, au titre de la formation continue, des salariés. La licence professionnelle leur permet de satisfaire certains de leurs besoins spécifiques, notamment le couplage de compétences pédagogiques et didactiques avec des compétences d'accompagnement des parcours pédagogiques et professionnels.

Ce sont :

l'Union Nationale des Maisons Familiales Rurales (U.N.MFR) et son Centre national Pédagogique (C.N.P) (Lettre de soutien à venir). L'UNMFR anime un réseau de 500 Centres de formation, regroupant 7000 formateurs et cadres de formations. Cette institution souligne ses grandes préoccupations pour ces domaines d'intervention en formation à double titre : pour ses formateurs, et leurs propres mobilités professionnelles et pour les missions de ces formateurs auprès de leurs publics en formation, et ce, du niveau CAP au titre d'Ingénieurs. Des professionnels de l'Union interviennent dans les enseignements de la licence professionnelle

- l'Association Nationale pour la Formation Automobile ANFA (lettre de soutien à venir), secteur des services d'entretien et réparation anime un réseau de 75 CFA automobile et adhère elle aussi à ce projet. Cette institution attend beaucoup de cette formation licence professionnelle pour les formateurs des CFA du réseau afin de développer leurs compétences transversales

complémentaires à leur métier : accueil et accompagnement à l'insertion professionnelle des apprentis, accueil et animation du tutorat d'entreprise, animation et gestion du suivi de formation. Elle inscrit en licence professionnelle une vingtaine de professionnels par an. Des professionnels du réseau interviennent dans les enseignements de la licence professionnelle.

- Le Comité Central de Coordination de l'Apprentissage, branche Bâtiment et Travaux Publics (CCCA-BTP) (Lettre de soutien à venir) qui coordonne l'activité de 74 CFA du BTP, 14 CFA Interprofessionnels, 1 CFA bâtiment , 7 CFA Travaux publics est fortement intéressé par ce projet pour les mêmes motifs que l'ANFA . Il a inscrit la licence professionnelle dans son catalogue d'offre de formations.

Des secteurs professionnels ont exprimé leur intérêt :

- l'OPCALIA

- le DAFCO de LILLE

- le GIP-FCIP, Groupement d'Intérêt Professionnel - Formation Continue et Insertion Professionnelle de Lille.

- La chambre de commerce Nord / Pas-de-Calais.

C'est avec nos partenaires professionnels que nous procédons aux différentes étapes de recrutement de nos étudiants (pré-sélection des dossiers, entretiens de recrutements, sélection). Les partenaires professionnels, au même titre que les enseignants-chercheurs, procèdent aux évaluations des connaissances des étudiants mais accompagnent également, en tant qu'encadrants de mémoire, les étudiants de la licence. Ils participent aux conseils pédagogiques paritaires ainsi qu'aux conseils de perfectionnement. »

Le département des sciences de l'éducation et de la formation d'adultes a signé plusieurs conventions avec les branches professionnelles évoquées (l'UNMFR, l'ANFA, CCABTP). Ces conventions formalisent notre partenariat et en fixent les conditions entre le CUEEP et les différentes branches professionnelles pour l'organisation de formation de salariés inscrits à l'université dans le cadre de la formation continue. Dans le cadre de ces conventions et le respect de la maquette, les partenaires construisent un projet de formation continue sur les

deux années universitaires. La mise en œuvre pédagogique est assurée conjointement par les enseignants de la licence professionnelle et les formateurs des différentes branches professionnelles, agréées par l'université. Ces conventions prévoient, entre autres, les calendriers de formations des différents groupes de formations, les développements à moyen terme, les financements. Au regard de ces différents éléments, nous considérons que le partenariat avec ces branches professionnelles est formalisé et ce depuis 2005, date des premières conventions signées. Par là-même il nous semble que l'ouverture sur le monde professionnel est en partie effectuée.

Parmi les points forts repérés, les évaluateurs soulignent l'existence d'une formation attractive, ainsi qu'un programme adapté au contexte local. Nous concernant, nous dirions que le programme est adapté au contexte national de certaines branches professionnelles (milieu rural, branche de l'automobile et du bâtiment). Ces partenaires sont des organisations représentatives non pas au plan « local » mais national.

Cela nous a valu dernièrement d'être classé « pépites 2014 de la fac », par Le Nouvel Observateur suite à une enquête publiée le 16 janvier 2014. La licence professionnelle GA3P fait partie des 13 formations de l'Université Lille 1 classées parmi les 450 meilleures formations de France. L'enquête du Nouvel Observateur, menée auprès de 80 universités françaises propose aux étudiants un guide des meilleures formations de France dans lequel nous sommes répertoriés.

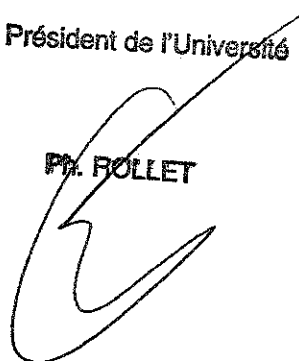
Nous avons noté également que l'AERES constatait un faible taux de réponses aux enquêtes d'insertion. Nous partageons effectivement ce point de vue. En effet, en raison du faible taux de réponse reçu par l'OFIP nous avons mis en place un moyen qui permet de compenser ce faible taux. Nous avons adressé, à l'ensemble des promotions des 5 dernières années, un questionnaire. Cela a permis de récolter un taux de réponse significatif.

Nous avons également comme le préconisent les évaluateurs le souci de mettre en place un suivi régulier de nos diplômés et ce afin de mieux répondre aux besoins de nos étudiants.

Il nous faut reconnaître par ailleurs que le fonctionnement de la licence professionnelle que nous proposons est assez différent du fonctionnement d'une licence professionnelle classique. La variation du rythme de l'alternance, la durée de la formation, le nombre important de groupes sont autant d'éléments qui particularisent cette licence.

Le Président de l'Université

PR. ROLLET

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a long horizontal stroke, is written over the printed name 'PR. ROLLET'.